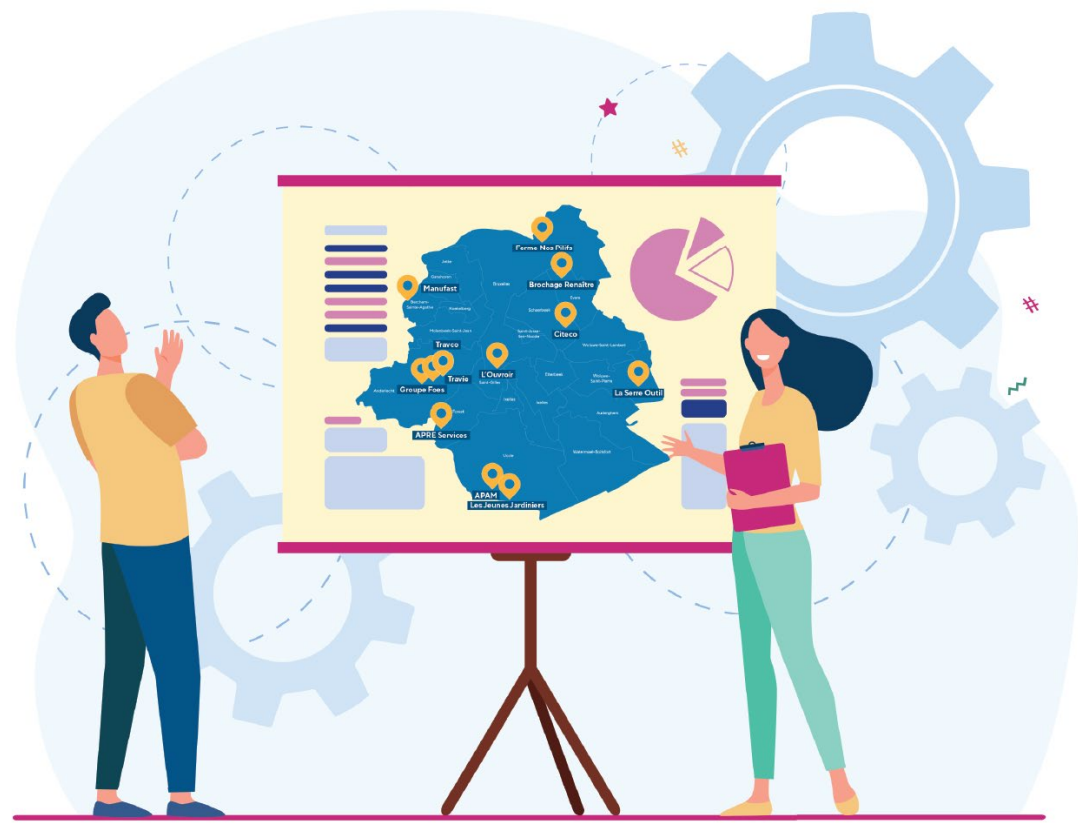


LES MARCHÉS RÉSERVÉS

Les ETA : des solutions pour atteindre vos quotas d'emploi handicapé !

Mardi 16 juin 2026



**Présentation
pour le GTI MP**



Table des matières

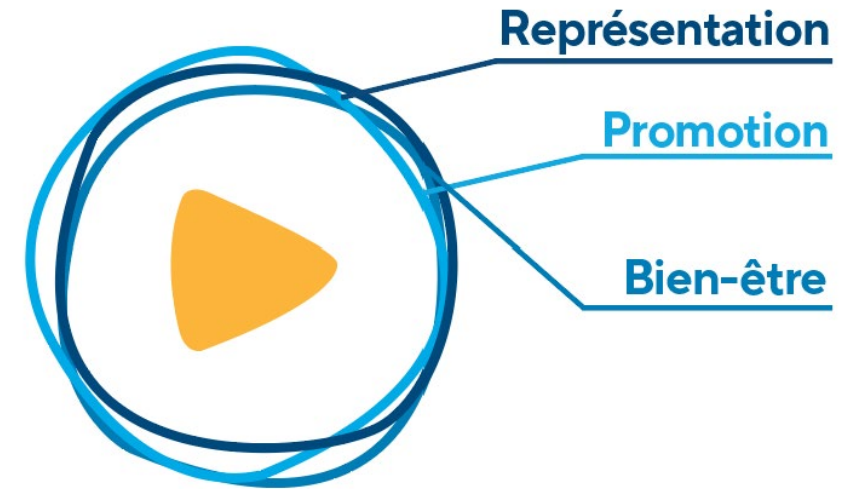
SLIDES

- **Partie 1** : Qui sommes-nous 3
- **Partie 2** : Cadre légal bruxellois : quota handicap 4-6
- **Partie 3** : Aperçu des rapports d'évaluation de la Ville de Bruxelles (Bruxelles Pouvoirs Locaux) 7-9
- **Partie 4** : Pourquoi faire appel aux ETA 10-15
- **Partie 5** : Quels types de marchés publics leur adresser (liste des métiers) 16-21
- **Partie 6** : Comment intégrer les ETA dans vos marchés publics & Outils marketing à votre disposition pour savoir à quelle(s) ETA(s) envoyer vos demandes 22-42
- **Partie 7** : Qualité des prestations & témoignages clients 43-45
- **Partie 8** : Conclusion & coordonnées de contact 46-48

QUI SOMMES- NOUS ?



Cathy Vaessen
Responsable
Communication &
business development
de la Febrap



La Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté (FEBRAP) a pour missions de :

- ✓ Représenter les ETA
- ✓ Améliorer le bien-être au travail des personnes en situation de handicap, entre autres via la formation
- ✓ Promouvoir les activités des ETA

→ Cet accompagnement concerne les 12 ETA agréées et subsidiées par la COCOF.



Qu'est-ce qu'un marché réservé ?

Un marché public dont la participation est réservée à des entreprises employant majoritairement des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap.

Pour qui ?

Entreprises d'économie sociale
Et Entreprises de Travail Adapté (ETA)

Objectif :

- ✓ Favoriser l'inclusion professionnelle
- ✓ Créer un impact social positif via la commande publique
- ✓ Permettre aux pouvoirs publics de soutenir l'emploi inclusif

QUOTAS ET OPPORTUNITÉS

TRANSFORMEZ VOS OBLIGATIONS LÉGALES EN OPPORTUNITÉ

Les obligations légales ne sont pas une contrainte, mais une chance de créer plus de valeur. **En travaillant avec les ETA bruxelloises, vous respectez vos quotas tout en soutenant l'inclusion de personnes extraordinaires.** C'est aussi l'opportunité de bénéficier de services professionnels, de renforcer vos achats durables et de donner une dimension humaine à vos marchés publics.

Marchés publics = 14% du PIB

En Région bruxelloise, le Décret ordonnance conjoint du 2 février 2017 impose aux administrations locales et aux CPAS d'employer au moins une personne en situation de handicap à mi-temps par tranche de 20 ETP.

Jusqu'à 50 % de ce quota peut être atteint via des marchés passés avec des ETA.

CADRE LÉGAL BRUXELLOIS

Ordonnance du 23 juillet 2018 relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales :

Sa raison d'être :

- ✓ Reconnaissance légale des entreprises sociales via un agrément officiel.
- ✓ Encadrement des finalités sociales, gouvernance démocratique et réinvestissement des bénéfices.

Objectifs principaux :

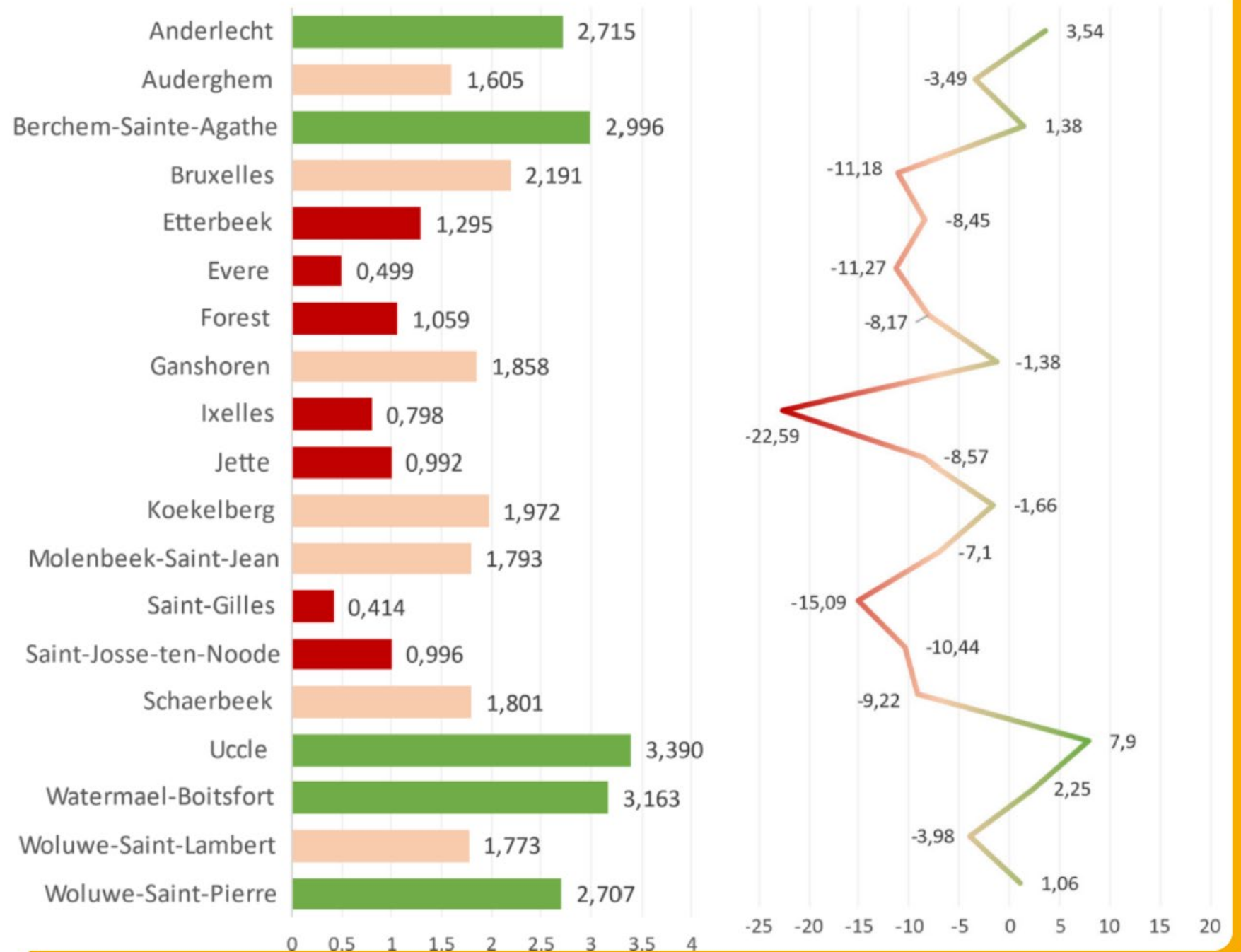
- Soutenir une économie locale, durable et inclusive, notamment via les marchés publics.
- Encourager l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi de publics fragilisés.
- Prévenir la concurrence déloyale / dumping social en favorisant des pratiques économiques éthiques et encadrées.

Le nombre de communes bruxelloises qui atteignent le quota handicap par année (sur 19) :

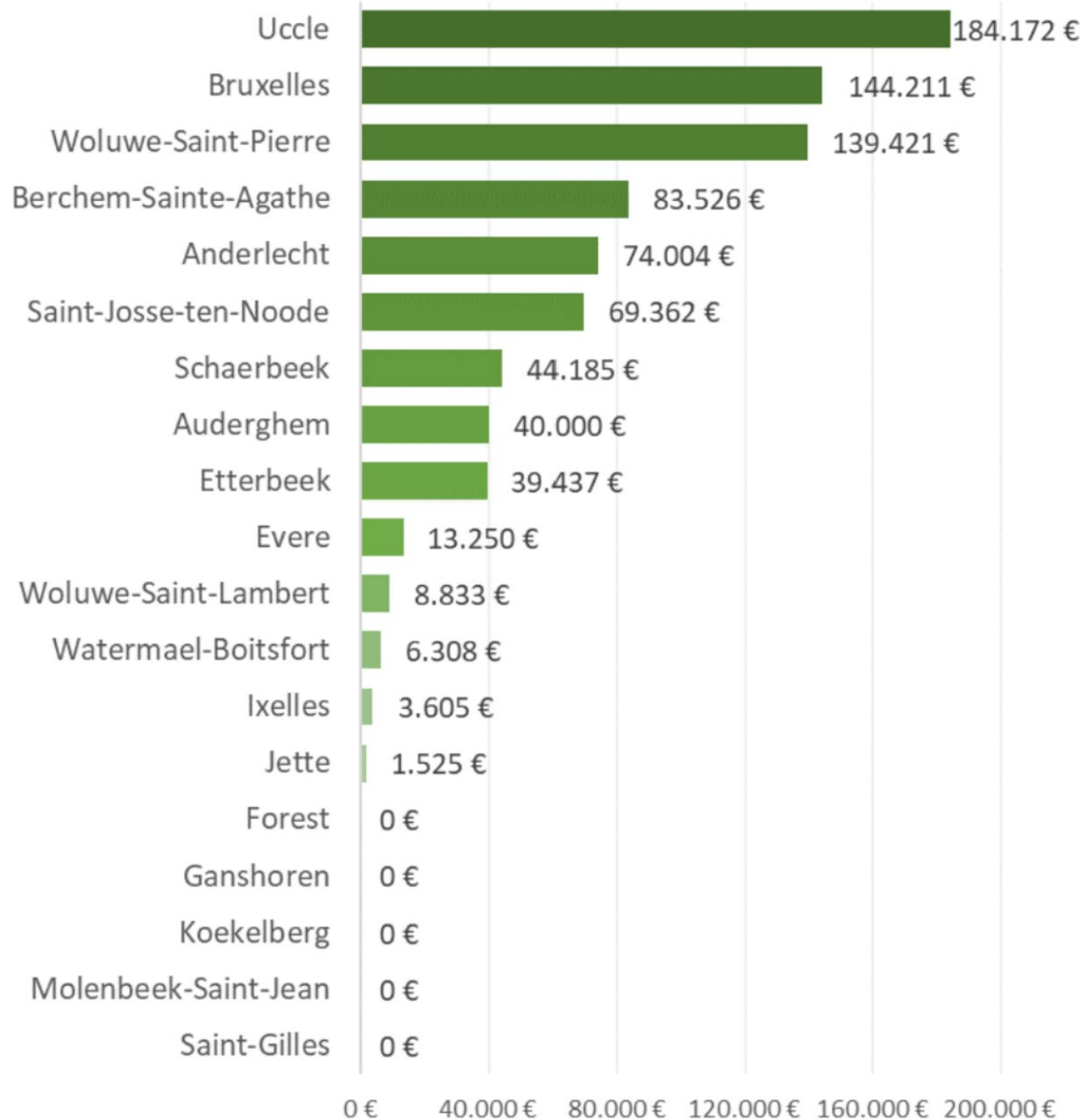


De belles opportunités en perspective !

Pourcentage d'ETP en situation de handicap dans chaque administration communale et différence en nombre d'ETP par rapport au seuil légal de 2,5 % (2022) :



Montants des marchés attribués aux ETA (2022)



Les ETA bruxelloises :

- ✓ **12** sièges d'exploitation
- ✓ **90.000** m² ateliers
- ✓ **1.800** travailleurs :
1.450 travailleurs en situation de handicap, encadrés par **350** professionnels
- ✓ + de **60** métiers
- ✓ Elles offrent des services de **qualité, fiables, compétitifs, adaptés à vos exigences et à forte valeur sociale.**

À QUALITÉ ÉGALE, SATISFACTION RENFORCÉE !



POURQUOI FAIRE APPEL AUX ETA ?

Emploi = vecteur d'insertion



Vous contribuez à l'emploi **local** de personnes en situation de handicap (PSH).

Vous leur apportez une **structure de vie**, une **autonomie financière**.

Les PSH se sentent utiles à la société et sont en **meilleure santé**.



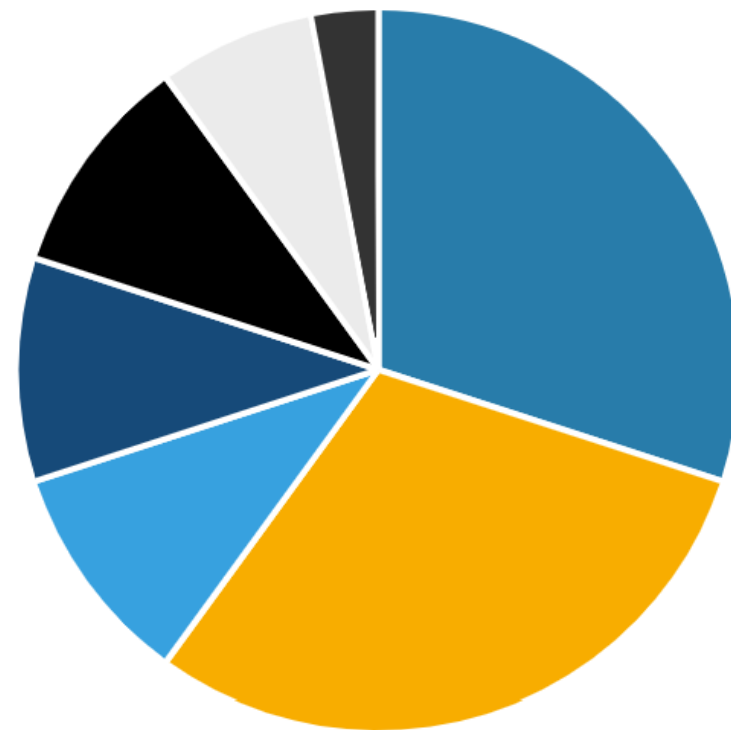
L'emploi en ETA permet une utilisation plus efficace des moyens publics : il mobilise moins de ressources que d'autres formes de prise en charge (centres de jour, chômage, CPAS), **ce qui représente à la collectivité de + de 22,3 M €/an.**

QUI SONT NOS TRAVAILLEURS EXTRAORDINAIRES ?

Les ETA emploient **1.450 personnes en situation de handicap** à Bruxelles.
La majorité des handicaps sont invisibles.

- Pas « profil » économie classique
- Sous contrat travail
- Touchent au moins le RMMMG

+ 350 encadrants



Types de handicap :

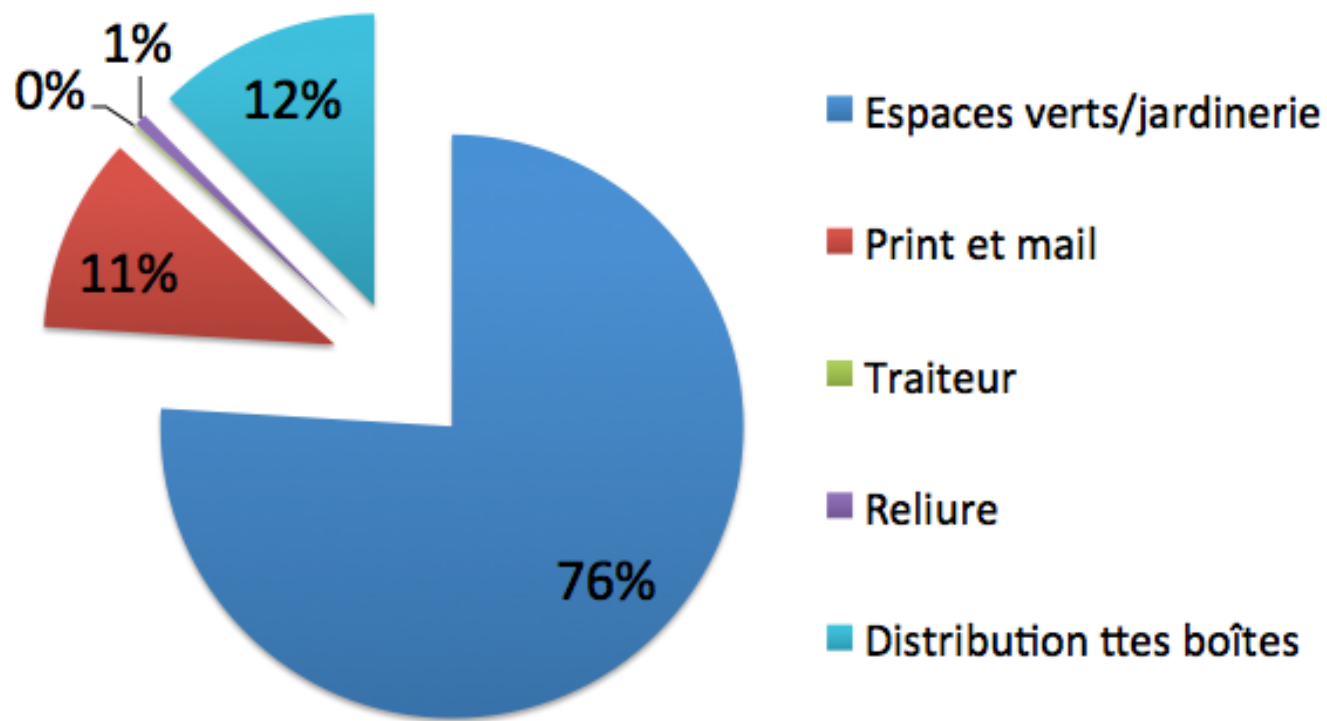
- Cognitif sévère (30%)
- Psychique (bipolarité, schizophrénie...) (30%)
- Mental (10%) ● Physique (10%)
- Sensoriel (10%) ● Maladies invalidantes (7%)
- Autisme (3%)

NOTRE OBJECTIF

Le but est social, mais les moyens sont économiques



QUELS TYPES DE MARCHÉS



Mais les ETA proposent tellement plus...

- 1/5 des produits vendus dans les supermarchés sont passés par une entreprise d'économie sociale d'insertion



Alimentation, horeca & événements



Biscuiterie



Restauration & traiteur



Présentoirs



Confection textile & broderie



Reconditionnement et réparation textiles



Objets personnalisés (goodies)



Emballage & packaging



Nettoyage de gobelets réutilisables



**Distribution
toutes-boîtes**



**Impression &
 finition**



**Mailing & gestion du
courrier entrant**



**Fournitures de
bureau &
papeterie**



**Numérisation &
archivage de
documents**



**Reliure
artisanale**



**Boîtes
d'archivage**



Collecte de livres

Travaux et gestion des espaces verts



Création &
entretien
d'espaces verts



Jardinerie



Terrasses &
pavages



Toitures
végétalisées



Menuiserie
(intérieure &
extérieure)



Nettoyage,
démontage et tri
sélectif de
matériaux

Nettoyage & entretien spécialisé



Nettoyage de
contenants
alimentaires



Lavage auto
écologique



Nettoyage de
bacs industriels
(Euro)



Nettoyage de
gobelets
réutilisables



Nettoyage de
locaux &
surfaces



Nettoyage,
démontage et tri
sélectif de
matériaux



Renfort de personnel chez vous

Main-d'œuvre flexible et encadrée :

- Des équipes des ETA bruxelloises interviennent directement **chez vous**
- Supervision par un **moniteur encadrant**
- Formation rapide à vos procédures et équipements
- Sélection des travailleurs en fonction des **compétences requises**

Avantages :

- Mobilisation rapide de personnel pour des missions **ponctuelles, saisonnières ou régulières**
- Adapté à divers secteurs d'activité

Exemples de missions :

- Préparation de documents pour numérisation
- Démontage et tri sélectif de matériaux
- Travaux sur des équipements volumineux (ex. : décorations lumineuses)
- Mailing manuel pour petites séries
- Manutention, conditionnement, emballage, préparation de colis



FLEXIBILITÉ & INNOVATION

- **Les ETA ne se limitent pas à une liste figée de prestations.**
→ **Leur force** : s'adapter à vos besoins spécifiques et trouver des solutions créatives, même pour des demandes inédites.
- **Un service particulier ne figure pas dans notre offre actuelle ?**
Proposez-le-nous ! Nos équipes aiment se réinventer et développer de nouvelles compétences aux côtés de leurs clients.



Nos conseils pour des marchés plus socialement durables

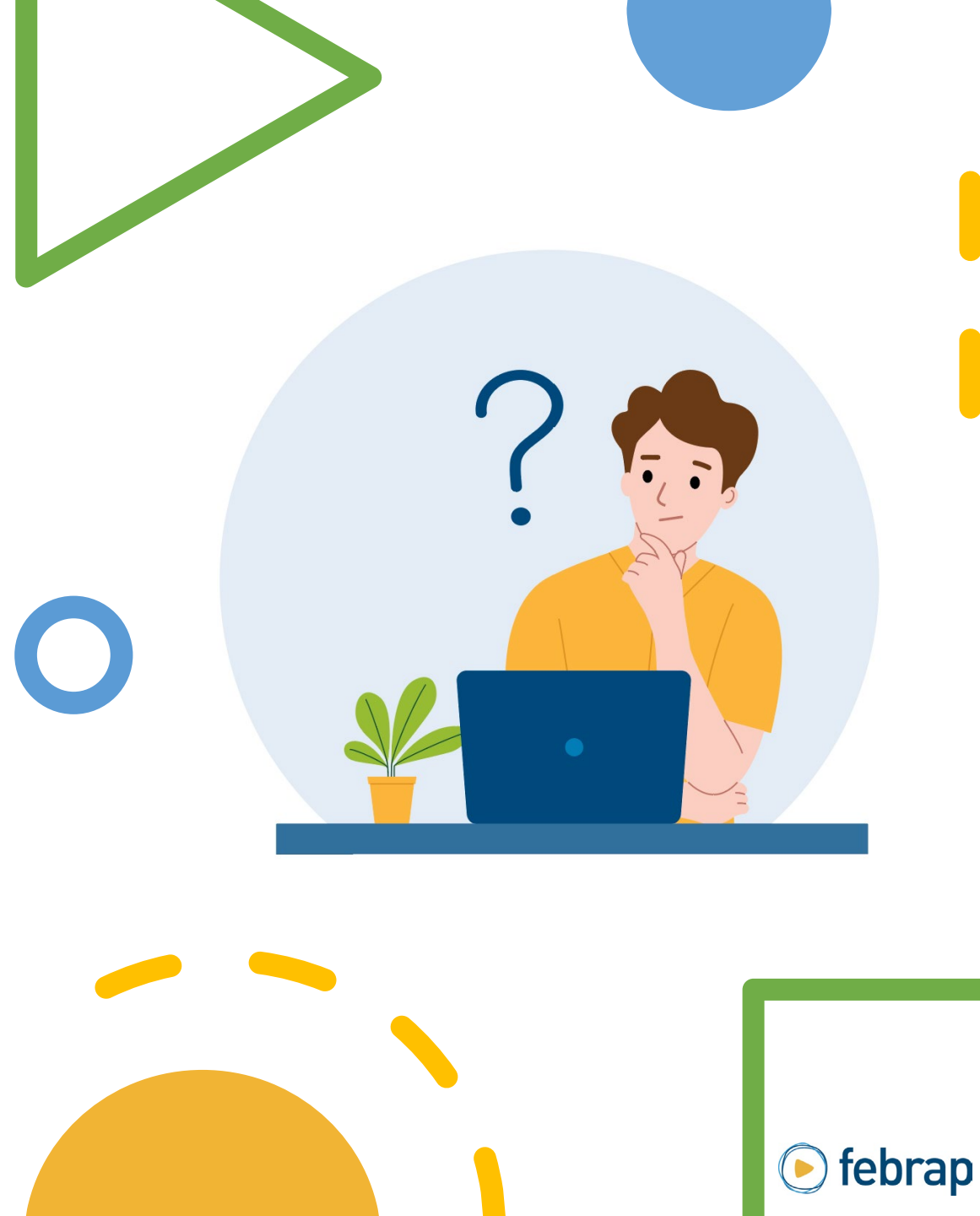
Préparez vos marchés

→ Commencer par une consultation préalable

Avant de lancer votre marché public, vous pouvez légalement mener une phase de prospection (art. 51 de la Loi du 17/06/2016).

Les bénéfices, en consultant au préalable la FEBRAP et/ou les ETA :

- ✓ un découpage des lots adapté à la réalité du terrain,
- ✓ un ciblage plus précis des entreprises compétentes,
- ✓ des offres plus nombreuses, plus pertinentes et de meilleure qualité.



Comment intégrer les ETA dans vos marchés publics ?

5 solutions simples



Marchés de < 30.000 € HTVA

Procédure rapide :

Contactez au **minimum 3 ETA** pour avoir une offre.

Une **simple facture** suffit pour conclure le marché.



Pour savoir quelles ETA ajouter dans votre short list



**Pour vos marchés publics,
Osez nos
compétences !**

► Les Entreprises de Travail Adapté :
des solutions pour atteindre
vos quotas d'emploi handicap !

febrap

Icons representing various services and products: recycling, energy, water, food, construction, etc.

Consultez nos **fiches techniques**
pour les

- ✓ clauses sociales ;
- ✓ capacités ;
- ✓ contacts.

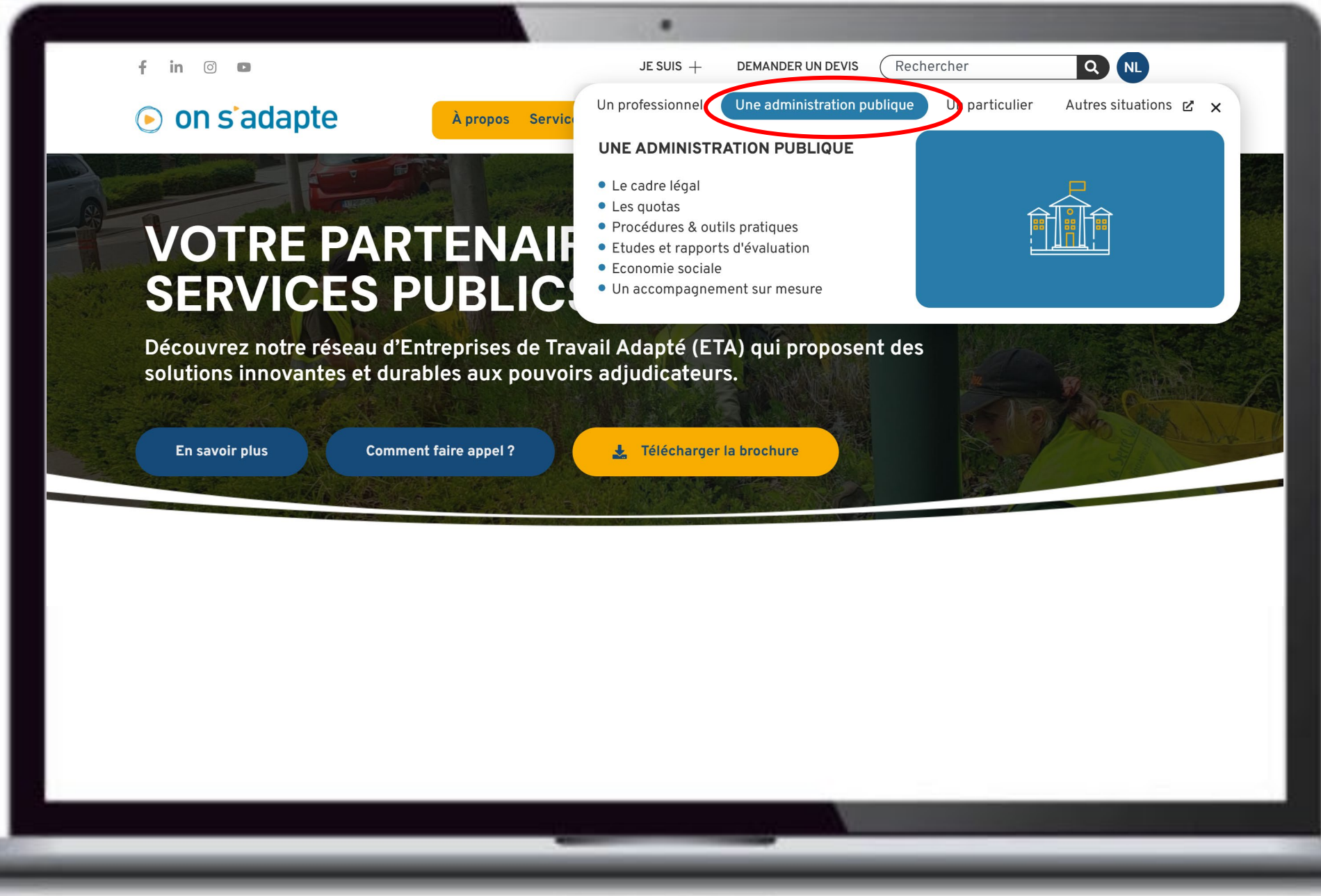
Carte d'identité des Entreprises de Travail Adapté (ETA) pour les marchés publics.

CARTE D'IDENTITÉ	ZONES D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉES*	AGRÉATION RECONNAISSANCE	RÉFÉRENCES POSITIVES ADJUDICATEURS	SPECIFICITÉS ET SERVICES ASSOCIÉS	CONTACT
APAM Section jardin : CA : 250.000 € Jardiniers : 15	19 communes bruxelloises Brabant wallon Brabant flamand (sud-ouest)	► G3 classe 1	► Parlement bruxellois ► Commune d'Uccle ► Bruxelles Environnement	► Spécificités : aménagement de potagers collectifs urbains et éco-jardins (sans pesticides ni produits chimiques)	jardin@apam.be +32 2 333 08 83/84 Rue de Calevoet 112 1180 Uccle www.apam.be
CITECO Section jardin : CA : 440.000 € Jardiniers : 18	1000 / 1030 1040 / 1050 1140 / 1200 Brabant flamand (est)	► G3 classe 2 ► Label Diversité RBC ► Entreprise Sociale et Démocratique ► Entreprise exemplaire	► Foyer Ixelles ► Bruxelles Mobilité ► Parlement bruxellois ► SPF Finances ► Commune d'Evere	► Spécificités : éco-jardins (sans pesticides ni produits chimiques) et approche urbaine (zone d'intervention limitée et s'adapter au contexte bruxellois) ► Services associés : création de potagers urbains, conception et réalisation d'objets en bois sur mesure (bancs, potagers, palissades, barrières, etc.) ; vente de sapins de Noël, etc.	info@citeco.be +32 2 215 93 80 Rue Albert Latour 75 1030 Schaerbeek www.citeco.be
LA FERME NOS PILIFS Section jardin : CA : 1,4 Mio € Jardiniers : 40	19 communes bruxelloises Brabant flamand (nord-ouest)	► G3 classe 2 ► Entreprise écosystème (2 étoiles) ► Label Diversité RBC	► Commune de Saint-Josse ► OTAN ► Comensia ► Commission Européenne ► STIB	► Spécificités : éco-jardins (sans pesticides, matériaux indigènes, méthodes de travail durables, développement d'une clientèle de proximité...) ► Services associés : d'après, menuiseries extérieures, jardins drainants, jardinerie, production de plantes indigènes, aromatiques (sédums), jardins et toitures vertes (terrains, vente de sapins de Noël, etc.)	jardin@pilifs.be +32 2 266 10 39 Traversweg 347 1120 Neder-Over-Heembeek www.fermenospilifs.be
LA SERRE OUTIL Section jardin : CA : 21 Mio € Jardiniers : 98	1150 / 1160 1170 / 1200 1933 / 1950 1970 / 3080	► G3 classe 2	► Commune de Woluwe-Saint-Pierre ► Région de Bruxelles-Capitale ► Commune d'Auderghem	► Elagage, abattage, bucheronnage, travaux en forêt, toitures vertes, créations urbaines, jardins, plantes vertes d'intérieur, vente de sapins de Noël, etc.	info@laserreoutil.be +32 2 762 80 73 Chaussée de Stockel 377 1150 Woluwe-Saint-Pierre www.laserreoutil.be
LES JEUNES JARDINIERS Section jardin : CA : 2 Mio € Jardiniers : 120	1050 / 1040 1070 / 1180 1190 / 1640 Brabant wallon (sud-ouest) Brabant flamand (sud-ouest)	► G3 classe 2	► Commune d'Uccle ► SDRB ► Foyer Ixelles ► Ville de Bruxelles	► Spécificités : éco-jardins (sans pesticides ni produits chimiques) ► Services associés : montage de jeux (plaine de jeux pour enfants) et de chalets de jardin	info@lesjeunesjardiniers.be +32 2 332 15 30 Chaussée d'Alsemberg 1393 1180 Uccle www.lesjeunesjardiniers.be

* Zones proches de l'ETA, limitant les frais de déplacement. Ces zones ne sont pas exclusives : consultez toutes les ETA de la fiche, quel que soit le lieu de votre projet.

13

Consultez notre site web onsadapte.be





Les quotas

Découvrez comment le système de quotas peut être respecté grâce aux ETA et transformé en opportunité pour vos marchés publics.



Le cadre légal

Comprenez vos obligations et découvrez les dispositifs qui facilitent la collaboration avec les ETA dans vos marchés publics.



Procédures & outils pratiques

Des explications simples et des guides concrets pour intégrer facilement les ETA dans vos démarches administratives.



Répertoire des ETA bruxelloises

Trouvez rapidement l'ETA qui correspond à vos besoins grâce à notre annuaire complet et interactif.



Études et rapports d'évaluation

Accédez aux analyses et données clés qui mesurent l'impact social et économique des ETA.



Accompagnement sur mesure

Profitez du conseil et du support de la FEBRAP pour intégrer les ETA dans vos marchés publics.



Économie Sociale

L'économie sociale, ce sont des entreprises au service de l'humain et de l'intérêt général.

NOS PARTENAIRES INCLUSIFS



Êtes-vous prêt.e à collaborer avec une ETA ?

 [Demandez un devis](#)

 [Trouvons l'ETA idéale](#)

 [Brochure marchés publics](#)

 [Contactez-nous](#)

NOS PARTENAIRES INCLUSIFS



L'OUVROIR

groupe FOES
Serres réunis asblTRAVIE
L'association pour la vie en agriculture

Demander un devis

Vous êtes *

Sélectionnez votre situation ▼

Votre nom ou nom d'entreprise *

Votre nom ou entreprise

Votre email *

Votre adresse email

Votre numéro de téléphone *

04xx xxx xxx

Votre adresse postale *

1, rue ou avenue en Belgique

Votre code postal *

xxxx

Votre commune *

Nom de la commune

Description de votre demande *

Décrivez brièvement votre projet

ETA souhaitée.s (optionnel)

- ☐ APAM ☐ APRE Services ☐ Brochage Renaître ☐ Citeco ☐ Ferme nos Pilifs
☐ Groupe Foes ☐ L'Ouvroir ☐ La Serre Outil ☐ Les Jeunes Jardiniers ☐ Manufast
☐ Travco ☐ Travie

Ajoutez vos pièces jointes

Sélect. fichiers Aucun fichier choisi

- ☐ En soumettant ce formulaire, j'accepte le traitement de mes données personnelles conformément à la [politique de confidentialité](#).

Demander un devis

NOS PARTENAIRES INCLUSIFS



×

Trouvons l'ETA idéale pour votre projet

Vous êtes *

Sélectionnez votre situation ▼

Entreprise / Organisation

Nom de votre entreprise (optionnel)

Type de service *

Alimentation & horeca ▼

Localisation souhaitée *

Toute la région bruxelloise ▼

Votre email *

Votre adresse email

Description du projet

Décrivez brièvement votre projet (optionnel)

Ajoutez ici une pièce jointe (optionnel)

Sélect. fichiers

Aucun fichier choisi

☐ En soumettant ce formulaire, j'accepte le traitement de mes données personnelles conformément à la [politique de confidentialité](#).

Recevoir les recommandations

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

+ DE 60 MÉTIERS À VOTRE SERVICE



+ Alimentation, horeca & événements

+ Conditionnement, logistique & stockage

+ Artisanat, économie circulaire & personnalisation

+ Impression, mailing & archivage

+ Espaces verts & aménagements extérieurs

+ Menuiserie & montage technique

+ Nettoyage & entretien spécialisé

+ Renfort de personnel

À QUI VOUS ADRESSER ?

LES **ETA DU SECTEUR** CRÉATION & ENTRETIEN D'ESPACES VERTS



Les ETA garantissent des **services de qualité**, réalisés par des **équipes investies et compétentes**. En leur faisant confiance, vous soutenez à la fois vos projets et une économie inclusive.

APAM



À PROPOS

L'APAM a franchi les étapes marquant la mutation des ateliers protégés d'hier en entreprises sociales d'aujourd'hui en développant de nombreuses activités dans le domaine de la sous-traitance.

Les activités sont très diversifiées, ce qui implique une grande souplesse de fonctionnement, des délais de production courts et un « quality control » optimum.

L'objectif de l'APAM : procurer un emploi valorisant aux travailleurs en situation d'handicap, leur assurant une réelle insertion dans le monde du travail, une autonomie financière et une activité adaptée à leurs besoins.

Force de travail : 175

Année de création : 1960

[Demandez un devis](#)

Coordonnées de contact

- Pour l'aménagement des **espaces verts** :
jardin@apam.be
[+32 2 333 08 83/84](tel:+322333088384)
- Pour les services de **menuiserie** :
bois@apam.be
[+32 2 333 83 06](tel:+3223338306)
- Pour la **valorisation des déchets**, le **conditionnement** divers, la **manutention** et le **renfort de personnel** :
atelier@apam.be
[+32 2 333 08 81](tel:+3223330881)
- Pour les services de **mailing**:
mailing@apam.be
[+32 2 333 08 82](tel:+3223330882)

Site web : <https://apam.be>



Consultez la Febrap

- ✓ Scan de vos marchés ;
- ✓ Propositions d'adaptation des lots à la réalité du terrain ;
- ✓ Orientation vers la clause sociale adéquate.



Procédure négociée sans publication

Pour les services, fournitures et les travaux de < 140.000 € HTVA (valable à partir du 01/01/2026), contactez au **minimum 3 ETA** pour avoir une offre.



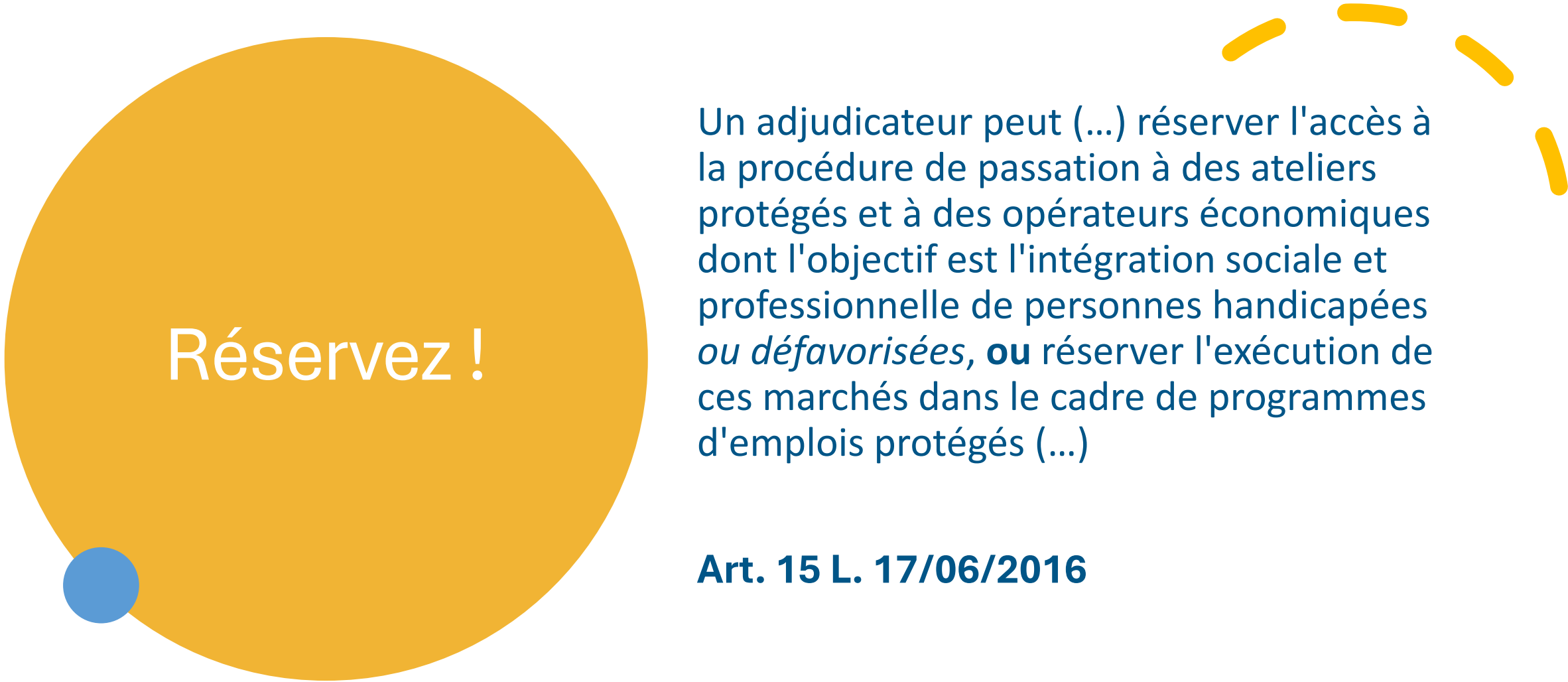
Réservation d'un marché publié ou d'un de ses lots aux ETA

Autorisé par la loi du 17 juin 2016
Vous pouvez **réserver tout ou partie d'un marché propice aux ETA** agréées.



Nouveaux seuils de publicité européenne valables du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2027 :

	2024-2025	2026-2027
Procédure négociée sans publication préalable : Secteurs classiques (fournitures et services)	143.000 € HTVA	140.000 € HTVA



Réservez !

Un adjudicateur peut (...) réserver l'accès à la procédure de passation à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objectif est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées *ou défavorisées*, **ou** réserver l'exécution de ces marchés dans le cadre de programmes d'emplois protégés (...)

Art. 15 L. 17/06/2016



4 Allotissement (“divide or explain”)

Divisez vos marchés en lots plus accessibles
(par zone, volume, spécialisation...).

Secteurs classiques : obligatoire à envisager pour tout marché de ≥ 140.000 € HTVA (valable à partir du 01/01/2026). Chaque ETA peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, selon ses compétences.

→ Une façon concrète de créer des opportunités pour des personnes extraordinaires.



Nouveaux seuils de publicité européenne valables du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2027 :

	2024-2025	2026-2027
Marchés publics de fournitures et de services : secteurs classiques	221.000 € HTVA	216.000 € HTVA
Marchés publics de fournitures et de services : secteurs spéciaux	443.000 € HTVA	432.000 € HTVA
Marchés publics de travaux et concessions de services et de travaux	5.538.000 € HTVA	5.404.000 € HTVA

Critères d'attribution favorables à l'inclusion



Quel que soit le montant de votre marché, vous pouvez **prévoir des critères d'attribution qui vont favoriser les offres qui mettent en avant l'économie sociale et l'inclusion** (à qualité égale).

Exemples : emploi de personnes en situation de handicap, ancrage local, etc.

→ Une manière de rendre vos marchés plus performants et plus justes.



✓ **En pensant vos marchés autrement, vous ouvrez la porte à l'inclusion et à l'innovation sociale.**

Retrouvez plus d'infos (modèles de clauses sociales, formulaires de réservation de lot, exemples d'allotissement, etc.) sur notre site internet www.onsadapte.be

Clause sociale :
sous-traiter une
partie du
marché à l'ESI

- ☐ ... % du marché
- ☐ des prestations à concurrence de ... EUR
- ☐ les postes ..., ... et ... du métré/inventaire

Condition d'exécution (Art. 87, loi 2016 sur les marchés publics)

Clause sociale : clause flexible (+ clauses formation et insertion)

- ❑ **Clause de formation (→ Actiris):** Impose à l'entreprise adjudicataire de réaliser un effort de formation de demandeurs d'emploi ou d'apprenants pendant l'exécution du marché
- ❑ **Clause d'Insertion (BXL→ Actiris) :** impose à l'entreprise adjudicataire d'engager un/e demandeur/se d'emploi via un contrat de travail (CDD ou CDI) classique. L'occupation d'un travailleur/se sous contrat article 60 est également possible, après conclusion d'une convention avec un CPAS
- ✓ **Clause flexible (→ ESMI/ETA/EI) :** impose à l'entreprise adjudicataire de réaliser :
 - soit un effort de formation de demandeurs d'emploi ou d'apprenants,
 - soit un effort d'insertion/intégration/ socioprofessionnelle pendant l'exécution du chantier en sous-traitant une partie du marché à une entreprise d'économie sociale d'insertion
 - soit une combinaison des deux

Étapes suivantes

1. Envoyez votre avis de marché et le cahier spécial des charges aux facilitateurs afin d'assurer un maximum de visibilité de votre appel d'offre :

- **La cellule « clauses sociales » d'Actiris**
<https://www.actiris.brussels/fr/employeurs/clauses-sociales/>
Contact : clausesociale@actiris.be
- **Febrap** : Entreprises de travail adapté bruxelloises – (ETA))
www.onsadapte.be
Contact : cathy.vaessen@febrap.be 0470/44 74 43
- **SAW-B** : Association qui fédère les entreprises d'économie sociale et facilitateur agréé
www.saw-b.be
Contact : l.drousie@saw-b.be 0476 54 23 80

2. Les ETA doivent vous envoyer l'attestation de reconnaissance comme entreprise de travail adapté

Résumé



- ✓ Analyse des besoins
- ✓ Contactez la Febrap et/ou les autres facilitateurs clauses sociales
- ✓ Insérer la clause sociale et
- ✓ Découpez les lots de manière adéquate
- ✓ Insérer la clause type et les annexes "clauses sociale" dans les documents du marché

- ✓ Envoyez une copie du cahier des charges aux facilitateurs clauses sociales

Réception

ETA = GAGE DE QUALITÉ & PRIX COMPÉTITIFS

DES SERVICES DE QUALITÉ RECONNUS PAR LES CLIENTS DES ETA

Les Entreprises de Travail Adapté (ETA) bruxelloises placent la **satisfaction de leurs clients au cœur de leurs priorités**. Les résultats des enquêtes menées auprès de différents partenaires témoignent d'un **haut niveau de qualité, de fiabilité et de professionnalisme**.

La **fidélité des clients**, qui collaborent souvent depuis de nombreuses années avec la même ETA, confirme cette relation de confiance.





UNE SATISFACTION CLIENTE ÉLEVÉE

Les enquêtes récentes menées au sein de plusieurs ETA confirment que la **grande majorité des clients se déclarent très satisfaits** de la qualité des prestations fournies :

Qualité des prestations

+90%

de satisfaction

Respect des délais

près de 90%

de clients satisfaits ou très satisfaits

Communication et suivi

environ

90%

de clients satisfaits ou très satisfaits

Rapport qualité/prix

93%

estiment que les ETA offrent une excellente valeur ajoutée

Ils font confiance aux ETA bruxelloises



Et bien d'autres
pouvoirs adjudicateur

Ils font confiance aux ETA bruxelloises



DELA



GUYLIAN

L'ORÉAL



PIERRE MARCOLINI
BRUSSELS



Swift

Et bien d'autres
entreprises privées

CONCLUSION

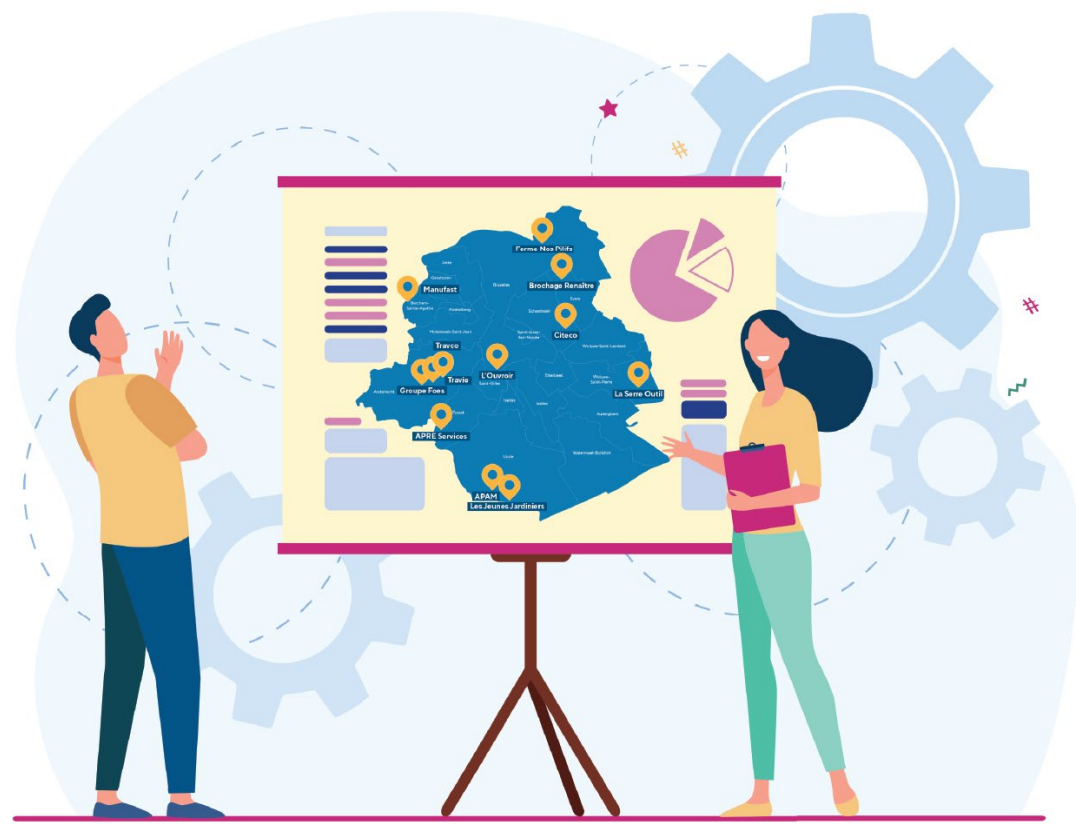
En intégrant les ETA dans vos marchés publics, votre administration publique peut :

- ✓ garantir aux citoyens des **services professionnels à des tarifs compétitifs : une bonne utilisation de l'argent public,**
- ✓ contribuer directement à l'**emploi de personnes en situation de handicap,**
- ✓ améliorer votre **bilan « quota handicap »** avec des actions concrètes, visibles et mesurables,
- ✓ donner l'exemple inspirant d'un.e **commune/CPAS responsable,**

→ **Prochaine étape :** la FEBRAP peut vous accompagner pour mettre en place un partenariat sur mesure avec les ETA.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Des questions ?



**Présentation
pour le GTI MP**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Une question ?

N'hésitez pas à contacter  **febrap**



Cathy Vaessen

- ▶ T +32 (0)470 44 74 43
- ▶ cathy.vaessen@febrap.be
- ▶ www.onsadapte.be

